

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Juillet - Septembre 2017





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2545 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°159

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2017
- Photo de couverture : Mairie de Périgny-sur-Yerres

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoints**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie.

Les vacances d'été ont été les bienvenues après une interminable période électorale au cours de laquelle les Français ont élu leur nouveau président E. MACRON.

Plus près de nous, dans notre circonscription, nous avons un nouveau député en la personne de Laurent SAINT MARTIN.

Il faut espérer maintenant que le nouveau Président et ses équipes s'attaqueront en priorité aux vraies réformes qui sont nécessaires au redressement de notre pays.

On ne peut que leur adresser nos vœux républicains de réussite pour le bien de la France et de tous les Français !

Comme chaque année, la fête de la S^t Leu aura donné le top de départ de la nouvelle saison 2017/2018. Et comme chaque année, je me dois de remercier l'ensemble des bénévoles qui ont fait que celle-ci soit une nouvelle fois une réussite. Sans eux, rien ne serait possible.

Plusieurs modifications marqueront également la rentrée scolaire à Périgny : suite à l'annonce du Président relative à son intention de laisser le libre choix aux communes pour l'organisation du temps scolaire dans les écoles, nous avons consulté les parents et les enseignants sur le retour, dès la rentrée, à la semaine de 4 jours. Une très grande majorité d'entre eux s'étant prononcée favorablement sur ce retour, nous avons donc acté cette décision dès la parution du décret gouvernemental nous y autorisant.

Cette rentrée verra également l'arrivée de deux nouvelles directrices dans nos écoles, M^{me} CHABENAT à l'école maternelle et M^{me} FOURNIAUD à l'école élémentaire. Nous leur souhaitons la bienvenue à Périgny et nous souhaitons bonne chance, à Catherine DEGOIS et à Valérie ABDOUNE dans leurs nouvelles fonctions.

Autre événement marquant pour cette rentrée : le départ du docteur VIEL, qui a décidé d'arrêter d'exercer à Périgny.

Ainsi, le docteur FADDEFF va se retrouver seule à exercer sur notre commune dès le mois de septembre, et l'accès aux soins pour les Pérignons qui avait déjà été fortement diminué avec le départ du docteur TOSUN l'an dernier sans avoir été remplacé, va encore se dégrader, ce qui va être problématique pour la prise en charge des patients locaux.

Devant cet état de fait, nous avons lancé un appel auprès de plusieurs organismes, comme la faculté de médecine d'Henri Mondor ou encore le syndicat des jeunes médecins généralistes, en espérant pouvoir trouver un ou deux remplaçants au plus tôt.

Bien cordialement et bonne rentrée à tous.

Votre Maire,
Georges URLACHER



MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, TERRITOIRE, COMMUNE

Métropole du Grand Paris (MGP)

- Lors de la séance du bureau de la MGP du 30 juin dernier ont été votées les subventions pour rénovation thermique de la future annexe de la mairie et de la micro-crèche.
- Après avoir lancé l'élaboration de son Plan Métropolitain pour l'Habitat et d'Hébergement (PMHH), la MGP a décidé, au cours du conseil métropolitain du 20 juin dernier le lancement de l'élaboration du Scot métropolitain.

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)

- Lors de sa séance du 21 juin dernier, le conseil territorial a adopté à l'unanimité la modification de notre PLU que nous avons lancée fin 2016 et dont l'enquête publique s'était déroulée du 6 mars au 7 avril 2017.

Les différentes étapes légales ayant été respectées, notre modification du PLU entre, désormais, officiellement en vigueur.

Les documents sont consultables en mairie et sur le site de la mairie www.perigny-sur-yerres.fr.

- Dans le cadre des transferts de compétences obligatoires avant le 31 décembre 2017 (loi MAPTAM), le conseil a également entériné l'adhésion du GPSEA au SyAGE et au SIVOM, sans changer les représentants de la commune au sein de ces deux syndicats.

Commune et troisième circonscription

Le lundi 17 juillet dernier, Georges URLACHER a reçu le nouveau député de notre circonscription, Laurent SAINT MARTIN.

Au cours de cette entrevue, les problèmes qui concernent notre ville ont été abordés : loi SRU inadaptée à des communes comme la nôtre, transports en commun quasi inexistant, desserte routière non adaptée à la circulation actuelle, difficulté à trouver des

médecins pour remplacer ceux qui partent de notre commune, baisses des ressources communales annoncées par le Président et le gouvernement : suppression de la réserve parlementaire (30 à 40 000 €), nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et augmentation du prélèvement Fond de Péréquation d'Intercommunalité (FPIC), suppression d'une partie de la Dotation

d'équipement des territoires ruraux (DETR), suppression de la Taxe d'Habitation avec un remboursement aux communes hypothétique sur la durée.

Les mesures annoncées concernant nos collectivités sont inquiétantes et nous attendons du chef de l'État qu'il précise clairement ses intentions concernant le devenir de nos communes.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

2^{ème} tour des élections présidentielles

Résultats sur la commune de Périgny	Inscrits	Votants	Abstentions	Votes Blancs	Votes nuls	Voix exprimées
	1757	1393	364	143	38	1212

Commune de Périgny	Voix	% Inscrits	% Suffrages exprimés
Emmanuel Macron	851	48.43	70.21
Marine Le Pen	361	20.55	29.79

2^{ème} tour des élections législatives

Résultats sur la commune de Périgny	Inscrits	Votants	Abstentions	Votes Blancs	Votes Nuls	Voix exprimées
	1762	797	965	43	19	735

Commune de Périgny	Voix	% Inscrits	% Suffrages exprimés
Didier Gonzales	403	22.87	54.83
Laurent Saint Martin	332	18.84	45.17

TRAVAUX D'ÉTÉ

Cette année encore, la période estivale a été propice à la réalisation de certains travaux, notamment dans nos écoles et à la poursuite de la mise en place des caméras de vidéo protection sur certains secteurs.



Église S' Leu-St Gilles
Restauration du dallage sous l'autel.



École élémentaire G. Huré
Réfection de la peinture du préau et remplacement de deux tableaux dans les classes.



Place de Boécourt
Installation de deux caméras.



Club House
Pose de caméras.



Parking du Général Leclerc
Installation de deux caméras.



Salle A. Mimoun
Installation d'une table de ping-pong sur le terrain, dans le prolongement des appareils de Fitness.



École élémentaire G. Huré
Pose de trois caméras pour sécuriser les différentes entrées.



École maternelle S. Heinrich
Pose de deux caméras pour sécuriser les entrées.

LA FIBRE ORANGE ARRIVE !

Il y a un an, le Conseil départemental et ses partenaires ont inauguré l'arrivée de la fibre optique sur le Plateau Briard. Aujourd'hui c'est un nouvel opérateur qui déploie sur nos communes : Orange. La souscription auprès de ce nouvel opérateur devrait être disponible dès la mi-octobre 2017.



1

Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.

2

Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.

3

Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.

 DGCCRF

 @dgccrf

www.economie.gouv.fr/dgccrf

FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER

10 CONSEILS PRATIQUES

4

N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

5

N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

6

Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.



7

Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

8

Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.

9

Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.

10

Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.



STATIONNER DEVANT SON PROPRE GARAGE C'EST INTERDIT SUR LA VOIE PUBLIQUE

La réglementation concernant le stationnement devant son propre garage est souvent, volontairement ou non, ignorée par la population.

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. C'est ce qu'a jugé la Cour de cassation le 20 juin 2017.

Un automobiliste dont le véhicule stationnait devant l'entrée de son garage avait fait l'objet d'une contravention pour « stationnement gênant d'un véhicule devant l'entrée carrossable d'un immeuble ». Le tribunal de police l'avait relaxé au motif que l'entrée devant laquelle était stationnée sa voiture était celle de la maison lui appartenant qui constituait son domicile et ne desservait que son garage.

Le jugement a été cassé. La Cour de cassation a considéré au contraire que l'infraction relevée était applicable aux véhicules utilisés par une personne ayant l'usage exclusif de cet accès. Nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

GRU – DU NOUVEAU DANS VOTRE RELATION AVEC LA COMMUNE !

En septembre, pour répondre aux nouveaux besoins et usages des administrés, notre système de Gestion Relation Citoyens (GRC) évolue et devient la Gestion Relation Usagers (GRU).

Il s'agit d'une approche multicanale accessible par ordinateur, tablette ou smartphone. Elle permet de centraliser l'ensemble des demandes adressées en mairie : à l'accueil, par téléphone, courriers et courriels. Elle s'inscrit dans une démarche de qualité de traitement avec engagement sur les délais de réponses.

Pour les usagers, c'est la réponse aux attentes de disponibilité du service public (démarches administratives en ligne, signalisation de problèmes sur la voirie avec géolocalisation, espace sécurisé pour le stockage des justificatifs, paiement en ligne, accès au portail d'inscription scolaire AGORA+, ...) avec le suivi de l'état d'avancement du traitement des demandes 24h/24 – 7j/7.

Pour les agents des services, c'est la traçabilité des demandes des citoyens et l'amélioration des procédures de travail, par la numérisation des documents et la connexion aux logiciels métiers ...

Pour les élus, c'est la réalisation d'un des objectifs du mandat électoral par la modernisation du service public rendu aux administrés.

Avec INFOCOM94, notre syndicat intercommunal fournisseur de logiciels et applications métiers, c'est le logiciel **6TZen** de la société Adminext qui a été retenu.

6TZen étant depuis la 1^{ère} solution de GRU **certifiée par l'ANSSI** (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

La mise en œuvre de ce projet s'est faite dans le respect scrupuleux des exigences de la CNIL.

Félicitations à notre administration qui a su prendre à son compte cette évolution, apportant ses propositions d'amélioration en phase de test en tant qu'acteurs de cette transformation.

L'éligibilité à Internet des foyers de Périgny :

64 % à l'ADSL

60 % au câble

57 % à la fibre optique



Périgny figure dorénavant dans le palmarès des villes connectées de France !

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT D'UN PROBLÈME SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

01.

étape



Se connecter
ou créer un compte.

02.

étape



Choisir un problème puis démarrer.

03.

étape



Compléter le formulaire avec les informations demandées et géolocaliser en suivant les étapes une à une.

Veiller à enregistrer (en bas des formulaires).

04.

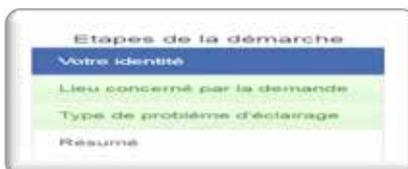
étape



Vérifier votre demande et valider.

+

info



Vous pouvez revenir sur le formulaire à tout moment avant validation en cliquant sur « Étape de la demande ».

BIENTÔT

PERMANENCES DU SERVICE ENFANCE AFFAIRES SCOLAIRES

Un samedi matin par mois de 8h30 à 12h, une permanence du Service Enfance Jeunesse / Scolaires est assurée.

Les prochaines dates sont :

Samedi 14 octobre
Samedi 18 novembre

Les pérignons pourront ainsi effectuer toute démarche touchant au domaine scolaire et périscolaire : inscriptions, annulations, dérogations, demande d'attestation de paiement, calcul du coefficient familial...

Après la période de test et suivant les besoins des familles, une permanence durable pourra être envisagée.

CHORALE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE G. HURÉ

Le vendredi 30 juin les élèves de l'école Georges Huré nous ont régalés d'une chorale sous la direction de M^{me} PUIGT et de l'équipe enseignante.

Cette prouesse vocale, musicale, voire dansante fut suivie d'un pique-nique convivial pour l'ensemble des familles présentes et les enseignants clôturant ainsi l'année sur une note d'échange et de convivialité.



BAL DE L'ÉCOLE SUZANNE HEINRICH

13 mai 2017

On a dansé dans le gymnase,
il y avait des chaises pour les parents.
J'ai aussi dansé avec mon frère.
On a fait la révérence.
J'ai dansé avec mes parents.
Maman a adoré danser avec moi.
On a bien dansé le rock n'roll.
Ma mère m'a dit que j'avais très bien dansé.
Mon papa ne sait pas danser aussi bien que moi.

Les parents nous ont applaudis pour nous féliciter.
On a dansé devant les parents.
Ma mère m'a dit que j'avais très bien dansé.
On a dansé devant les parents.
Mes parents ont applaudi parce que je dansais bien.

Les élèves de maternelle.



CONCOURS DE MATHÉMATIQUES

Cette année encore, les élèves de l'école élémentaire Georges Huré ont participé au mois de mars au concours national des mathématiques :

- « Koala » pour les CP et les CE1
- « Kangourou » pour les CE2, CM1, CM2.

Tous les élèves ont été récompensés pour leur participation et les gagnants par niveau sont :



- CP : **Archibald LALLIER-SEBBAN** et **Diogo DUARTE** (1^{ers} ex aequo),
Margot MEUDEC (2^{ème}), **Emie LE LIGNE** (3^{ème}), **Titouan LEROI**,
Enzo VIGLIONE et **Krys Bryan ZOUMALE PANDE**
(3^{èmes} ex aequo).
- CE1 : **Victoria DIAZ HASETH** (1^{ère}), **Ambre CHERORET** (2^{ème}),
Erell SCHERTZ-HOUALET (3^{ème}).
- CE2 : **Julia MAURICE** (1^{ère}), **Clara BARTHET** (2^{ème}),
Anouk NOEL (3^{ème}).
- CM1 : **Paul FARDJAD** (1^{er}), **Antoine BAUDOIN** (2^{ème}),
Camille N'GABALA (3^{ème}).
- CM2 : **Thibaud BARTHET** (1^{er}), **Baptiste GAZIL** (2^{ème}),
Fanny GUILLEMOT (3^{ème}).

PERMIS PIÉTON POUR LES CE2 : UNE ACTION DE PRÉVENTION FORTE

Comme chaque année, les élèves de la classe de CE2 de l'école Georges Huré ont passé le « permis piéton ». Les résultats sont excellents, tous l'ont réussi avec brio.



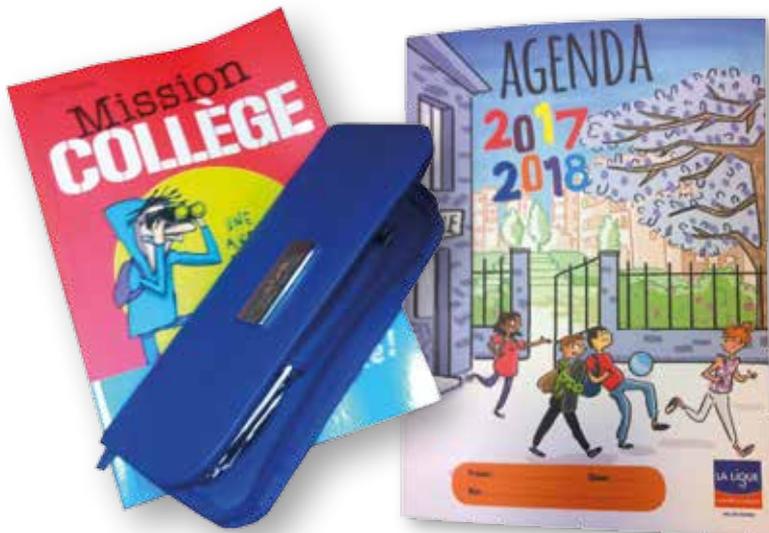
La remise des diplômes s'est effectuée le mardi 4 juillet au cours d'une cérémonie en présence de l'équipe éducative, de la police et des représentants de la municipalité. Les élèves se sont ainsi engagés solennellement à suivre les règles de précaution apprises pour assurer eux-mêmes leur sécurité.

REMISE DES CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Le mardi 4 juillet à 13h30,

dans la cour de l'école G. Huré, Monsieur le Maire, accompagné de Madame BOURNEIX conseillère municipale, ont eu le plaisir d'offrir aux élèves de CM2 : Une belle parure de stylos et un livre pour préparer la rentrée en 6^{ème} dans lequel un apprenti collégien fera face à toutes les situations avec humour.

Les élèves de CM1 ont eu le droit aussi à leur cadeau, un agenda pour leur rentrée en dernière année en élémentaire.



ÉLECTIONS DU CMJ

Cette année, les enfants ont été ravis de pouvoir voter « comme leurs parents » dans la salle Belly, place Boëcourt.

Tous munis de leurs cartes électorales, chaque classe de CE2 à CM2 sont venus voter. Les élections ont eu lieu le lundi 19 juin de 13h30 à 17h. Nous remercions les 6 élèves pour certains, délégués de classe ou suppléants de l'école G. Huré, d'avoir tenu le bureau de vote avec Madame FOURNIER et Madame DUPONT du service Enfance/Jeunesse.

À 17h Monsieur Le Maire et Madame BOURNEIX Conseillère municipale étaient présents pour le dépouillement des votes. Félicitation aux nouveaux élus Antoine BAUDOIN, Charles PUIGT, Noam MEKIBES, Lucie ABBOUDI, Lilou RICHARD et Anthony MARTIN qui vont rejoindre les trois conseillers municipaux encore présents pour une année de mandature Inès CHEROUALI, Badis FERENKEN et Éthane MALMEJAT.



MAISON ÉCOLOGIQUE

Au mois de juin, juste avant les vacances d'été, nos petits pérignons ont fait la découverte de la « maison éco » : structure de 15 m² composée de décors illustrés représentant les différents lieux de vie (entrée, cuisine, salon, bureau, chambre, salle de bain, garage et jardin). Ludique et pédagogique cette maison leur a fait découvrir tous les petits gestes à faire chez soi (les éco-gestes) pour réduire notre impact sur l'environnement. Frédéric REBOUR, animateur spécialisé en développement durable, les a accompagnés tout au long de cette semaine.

Cet outil pédagogique amène un questionnement chez chacun d'entre nous et ne laisse personne indifférent. Il permet de nombreux échanges et débats au sein de la famille. Petits et grands ont des habitudes bien ancrées et cet outil est un formidable lieu d'échanges !

N'oublions pas que nos enfants sont nos petits ambassadeurs de demain.

Certains auront peut-être découvert une passion ou une future vocation...



Si cette maison-exposition vous intéresse n'hésitez pas à consulter le site internet de Grand Paris Sud Est Avenir : devdurable@gpsea.fr



LE SERVICE ENFANCE JEUN

Qui sont les adultes qui vont à l'école tous les jours ? Ils ne sont pas enseignants et pourtant ils sont présents tous les jours pour assurer des missions diverses et variées au service de vos enfants. En effet, plusieurs métiers interagissent dans les écoles. En dehors de l'équipe enseignante, les agents municipaux occupent une place importante dans l'épanouissement des enfants. Ces emplois dans les écoles relèvent de la ville, propriétaire des locaux et de leur entretien mais aussi organisatrice des temps péri et extra scolaires (accueils du matin, soir, accueils de loisirs ou restauration). Ce sont des employés municipaux qui assurent ces missions, certaines déjà connues comme l'encadrement des enfants mais d'autres parfois méconnues car moins visibles par les familles. Voici une présentation de tous les intervenants dans les écoles périgonnaises.

ANIMATEURS ET DIRECTEURS

Vous les connaissez car vous les avez déjà croisés à l'Accueil de Loisirs ou le matin lorsque vous déposez votre enfant, mais en quoi consiste leur métier ?

Quel que soit la tranche d'âge des enfants concernés, ce métier est souvent perçu comme un simple rôle de surveillance. Mais cette profession a beaucoup évolué depuis une quarantaine d'années. D'ailleurs les centres aérés dans lesquels les enfants devaient uniquement « s'aérer » il y a trente ans, ont changé deux fois de nom : « centre de loisirs » et enfin « accueil de loisirs », preuve de son évolution.

Ce qu'il faut savoir :

Un animateur est encadré par un directeur.

Il peut encadrer jusqu'à 8 enfants d'âge maternel et 12 enfants d'âge élémentaire.

Tous les animateurs travaillant pour Périgny sont diplômés ou ont une équivalence.

Objectifs du Projet Educatif Du Territoire (PEDT) :

- Favoriser l'apprentissage, l'autonomie et la solidarité
- Participer au développement de la personne et de la citoyenneté
- Permettre un accès et une approche collective et individuelle du sport, des connaissances et des pratiques culturelles

Suivant la réglementation et la professionnalisation de ce corps de métier, la proposition faite aux familles et aux enfants a su s'adapter à notre société de plus en plus centrée sur les enfants. Aujourd'hui, l'organisation de ces structures est articulée autour d'un projet pédagogique, fixant des objectifs en lien avec le projet éducatif, impulsé par le Maire. La réglementation est précise et l'accueil des jeunes et des enfants est constamment surveillé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).



De ces objectifs le directeur de la structure va élaborer un Projet pédagogique détaillant les objectifs de sa structure et les missions des animateurs pour l'année scolaire. Ce document est consultable par tous, il est mis en évidence à l'entrée des accueils.

L'équipe définit le thème, les projets d'animation, les activités et les sorties en lien avec les objectifs. Les animateurs sont présents tous les jours pour le réveil de certains, le repas des autres ou les activités plus ou moins originales des TAP, des mercredis et des vacances scolaires.

ESSE À PÉRIGNY-SUR-YERRES



À Périgny, tous les accueils (matins, midis, soirs, mercredis et vacances) sont organisés sur ce schéma afin de présenter un accueil de qualité, et d'assurer une cohérence dans l'enchaînement des différents temps sur une journée pour un enfant.

AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

Présentes tous les jours sur l'école maternelle, les ATSEM assistent les enseignants pendant le temps scolaire dans la préparation des activités, l'hygiène des enfants et pour l'encadrement des sorties. Au nombre de trois à Périgny, elles assurent aussi l'accueil du matin dès 7h30 et la restauration de 11h35 à 13h35. En dehors du temps scolaire, elles deviennent animatrices dans l'Accueil de loisirs (ALSH) de leur choix : en maternel pour deux d'entre elles et en élémentaire pour l'autre.

AGENTS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION

La face cachée de l'iceberg concerne les agents d'entretien et de restauration qui tous les jours astiquent, aspirent et époussettent les écoles. Deux agents à l'école maternelle et trois à l'école élémentaire ont à cœur de rendre les locaux de la ville propres et sains pour le bien-être des enfants. Leur journée débute par la préparation des repas du jour. Les plats de résistance sont livrés en liaison froide, il faut donc les chauffer mais aussi faire les entrées, couper le fromage, les fruits, le tout selon des grammages précis, sans oublier de dresser les tables du restaurant scolaire. Tout doit être conditionné pour chaque table, dans le respect des règles d'hygiène et des normes sanitaires.

D'ailleurs, plusieurs fois par an, chaque office de restauration est contrôlé par les services vétérinaires, complétés par des audits d'hygiène alimentaire commandés par notre prestataire de restauration scolaire.

AGENTS ADMINISTRATIFS

Enfin, des agents administratifs sont également présents en Mairie pour assurer le fonctionnement des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Ainsi la responsable du Service Enfance - Jeunesse assure entre autre la coordination des équipes d'animations, les plannings, la rédaction des programmes pédagogiques, la liaison avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le montage des dossiers de subvention, et fait évoluer les services auprès des familles pérignones.

Un agent est dédié exclusivement au suivi des affaires scolaires, qui comprend notamment la rédaction des guides scolaires, l'interface avec le prestataire de la restauration scolaire (suivi des repas, réservation) la facturation des familles, la gestion du portail familles...

Les agents administratifs du Service Enfance Jeunesse mettent tout en œuvre pour organiser les journées de chacune et de chacun, qu'ils soient petits ou grands.

Vous connaissez un peu mieux le panel des métiers mobilisés auprès des enfants.

Ces professionnels souvent polyvalents, œuvrent chaque jour avec passion et enthousiasme pour le bien-être de nos petits pérignons.

Le Service Enfance est constituée de :

- Un responsable de service : Séverine FOURNIER
- Un agent chargé du scolaire : Christel DUPONT
- Trois directeurs :
 - Directeur ALSH maternel : Emilie SEGRET
 - Directeur ALSH élémentaire et ALSH post scolaire maternel : Servane WOHLGROTH
 - Directeur Club ados : Laure TERRIER
- Trois ATSEM et animatrices : Corinne BARBAZA, Valérie JOB et Corinne TAHET
- Six animateurs permanents : Cindy GABRIELLI, Aurélie JUFFET, Sophie QUELIN, Blandine TORDJMAN, Aurélie VIDAL, Willy CARIMALI
- Six animateurs vacataires : Emma RIBOTTE, Milane VILLAR, Marie ZANONE, Mathieu BORDAS, et Adrien VIDAL



Pour simplifier toutes vos inscriptions et /ou annulations pensez à utiliser le Portail Familles

LA RENTRÉE

Lundi 4 septembre en présence de Monsieur Le Maire, Georges URLACHER les élèves ont repris sereinement le chemin de l'école : 93 enfants ont été accueillis à l'école maternelle Suzanne Heinrich, et 167 enfants à l'école élémentaire Georges Huré.

À cette occasion nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouvelles directrices Mesdames CHABENAT pour l'école maternelle et FOURNIAUD pour l'école élémentaire qui ont pris leurs fonctions.

Une reprise dans de bonnes conditions.

Les vacances d'été ont été l'occasion pour les services techniques municipaux d'effectuer des travaux dans les établissements scolaires afin d'offrir des bâtiments de qualité aux élèves dès la rentrée scolaire.

Après le bilan mitigé des trois années d'organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi, la commune a demandé au Directeur Académique de l'Education Nationale (DASEN) de revenir à la semaine de 4 jours, comme nous le permet le décret déposé en juin dernier par le ministre de l'Education Nationale.

Le corps enseignant dans sa grande majorité, ainsi que les parents d'élèves élus ont approuvé ce choix lors du Conseil de l'École.

Dans le même temps, nous avons consulté les parents et ceux-ci s'étant

prononcés dans leur très grande majorité (153 pour et 61 contre) pour le retour à la semaine des quatre jours, cette décision a été entérinée. Le DASEN ayant répondu favorablement à cette demande, les enfants iront donc, dès cette rentrée de septembre, en classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le mercredi matin pourra de nouveau être consacré aux activités extra scolaires.

Ce changement ne remet pas en question notre volonté d'investissement du temps périscolaire, que nous nous sommes toujours efforcés de rendre enrichissant et sécurisant pour les enfants que nous accueillons.

Depuis de nombreuses années déjà, bien avant la réforme, la commune accompagne l'enfant le matin et le soir, ainsi que dans l'encadrement et **l'organisation du temps méridien**.

La Mairie et l'équipe municipale souhaitent une très belle rentrée et une bonne année scolaire à tous.

Classes de maternelles



Classe des petits : M^{mes} CHABENAT (Directrice) et MAILLARD le mardi, M^{me} JOB (ATSEM).



Classe des petits/moyens : M^{mes} GIRY et TAHET (ATSEM).



Classe des moyens/grands A : M^{mes} LEVOY et COSTE, M^{me} HERY (AVS), BARBAZA (ATSEM).



Classe des moyens/grands B : M^{mes} VERNEY, BARBAZA (ATSEM).

SCOLAIRE 2017

Classes de primaires



Classe de CP : M^{me} RAZAFIMAMONJI et M^{me} ROUSSEAU.



Classe de CP/CE1 : M^{me} PEREIRA.



Classe de CE1 : M^{me} COCHET.



Classe de CE2 : M^{me} FOURNIAUD et M^{me} ROUSSEAU.



Classe de CE2-CM2 : M^{me} MARCHAND.



Classe de CM1 : M^{mes} PUIGT et M^{me} ROUSSEAU, M^{me} VIDAL (AVS).



Classe de CM2 : M^{me} WETTER.

LA VALLÉE DES ROIS

De bon matin, la fine équipe du CCAS se dirigeait vers la Loire pour notre séjour annuel.



Le château de Blois, résidence favorite des rois de France à la Renaissance, situé au cœur de la ville, réunit autour d'une cour un panorama sur l'architecture française du Moyen-Âge et nous permet de voir l'évolution de celle-ci au fil de siècles. Une visite des appartements royaux nous a permis de découvrir les nombreux décors polychromes et la beauté de ce site.

Après ce moment de culture, un bon repas nous attendait dans un petit resto style années 50.

L'après-midi, nous partons vers le Château de Chambord, majestueusement drapé de ses nouveaux jardins à la fleur de lys.

Suite à un vœu de François 1^{er}, ce château se construit dans les principes de la géométrie et de la régularité, les travaux débutent par la fondation d'un donjon carré, flanqué de quatre tours. Finalement, François 1^{er} n'y séjourna que 72 nuits en 32 ans de règne.

Il faut attendre l'avènement de Louis XIV pour que soit achevé le projet (travaux confiés à Mansart), mais lui aussi n'y séjourna que neuf fois et ce château sera inhabité plus de douze ans.

Il sera une demeure privée au XIX siècle, puis, au XX siècle, il devient grâce à l'État, Domaine national de Chambord.

Après avoir parcouru, avec notre guide, le logis du roi, l'appartement de parade, l'appartement de la reine, la salle des carrosses, nous voici sur le toit pour admirer les nouveaux jardins.

Le lendemain, c'est en bateau, au détour d'un méandre du Cher, que nous découvrons le Château de Chenonceau. Celui-ci fut construit et aménagé et transformé par des femmes Diane de Poitiers, Catherine de Médicis,... Il est surnommé le château des femmes, l'ensemble du domaine est maintenant la propriété des femmes de la famille Menier (le chocolatier).

Qu'y a-t-il en région Loire à part les châteaux ?

Le vin et les champignons... Nous avons donc découvert un long circuit sous et dans la roche, circuit artistique par les sculptures dans le calcaire, et gastronomique par la découverte de la culture des champignons. Les fins gourmets du groupe ont eu la chance de pouvoir goûter et choisir des vins de Loire, si doux et si faciles à agrémenter avec nos spécialités culinaires.

Nous avons passé deux jours vraiment bien agréables, en compagnie de joyeux lurons...

**Soyez prêts
pour la sortie
d'automne,
le 5 octobre....**



REPAS DES ADHÉRENTS DU PÉRICLUB

C'est avec un très sympathique pique-nique que nous avons clôturé la saison. Les talents culinaires de chacun se sont révélés et notre « chef pâtis- sier » nous a encore épaté et régalié avec sa somptueuse réalisation, en rapport avec notre dernier voyage aux Châteaux de la Loire.



Les activités du Périclub reprennent début septembre avec encore des nouveautés !

REPRISES DES ACTIVITÉS DU PÉRICLUB

TANGO ARGENTIN

Lundi 11 septembre

- 19h30 - 20h30 débutants
 - 20h30 - 22h intermédiaires
- 1 semaine sur 2 ! Salle Belly

NEW
Tous les
15 jrs

CARTONNAGE

Judi 21 septembre

- (tous les 15 jours !)
 - 14h00 - 17h00
- 1 semaine sur 2

ESPAGNOL

Mardi 19 septembre

- (tous les 15 jours !)
 - 9h30 - 10h30 débutants
 - 10h30 - 11h30 intermédiaires
- 1 semaine sur 2

ART FLORAL

Judi 14 septembre

- 14h30 - 17h30
- (1 judi par mois)

INFORMATIQUE

Mardi 19 septembre

- 14h00 - 16h00

QI GONG

Vendredi 15 septembre

- 10h15 - 11h30 - Salle Belly

ATTENTION LA SOPHROLOGIE CHANGE DE JOUR !

Mercredi 13 septembre

- 18h15 - 19h15 - Salle Belly

REMUE-MÉMOIRE

Vendredi 8 septembre

- 14h00 - 17h00
- 1 semaine sur 2 !

MOSAÏQUE

Vendredi 15 septembre

- 14h30 - 17h00
- 1 semaine sur 2 !

BIENTÔT

RANDONNÉES CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages propose des randonnées pédestres autour de Périgny **le jeudi une semaine sur deux :**

**les 21 septembre,
5 et 19 octobre.**

Rendez-vous à 14h
devant la mairie.

ATTENTION LA SOPHROLOGIE CHANGE DE JOUR !

C'est le mercredi !

REPAS À THÈME « TRADITIONS »

Mercredi 27 septembre

Inscriptions en mairie,
tarif 13 €
Rdv à 12h au Périclub.

GOÛTER-DÉBAT

Mercredi 11 octobre
et 8 novembre

Rdv à 15h30 au Périclub.

BANQUET DES AÎNÉS

Dimanche 17 décembre

JUMELAGE



Beau et court, voici deux mots qui résument bien la visite de nos amis Suisses de Boécourt.

Nous ne regretterons pas le beau, mais le court avec certitude.



Depuis 2 ans, nous attendions leur visite, pour pouvoir de nouveau mieux les connaître mais surtout pour renouer les amitiés qui au fil des années se sont créées.

L'Orchestre d'Harmonie Briarde, les élus et les Pérignons qui avaient choisi de les accueillir, nous étions tous réunis sur la place de l'église pour voir apparaître un chic car noir et gris, presque des VIP nos Suisses. Embrassades, apéro et dîner dans les familles, voici pour ce premier jour.

Le lendemain, départ pour Meaux pour la visite du musée de la Grande Guerre, un repas, une autre visite dans la Maison du Brie de Meaux, puis, le soir une soirée cabaret à « La Rue » où un certain Pérignon c'est retrouvé dans les bras d'une chanteuse en guêpière. Nous cacherons son nom, nous avons des photos, il se reconnaîtra sûrement.

Mais le plus sympathique de ce week-end, fut le pique-nique à la Maison de la nature où, après un apéritif suivi de quelques pas de danse, les conversations n'ont pas tari.

Des rendez-vous furent programmés, notamment pour fêter la S' Martin en novembre à Boécourt, des adresses échangées, des anecdotes partagées et même une visite surprise de notre ancienne adjointe au maire, Françoise TARTIVEL, venue rejoindre nos amis Suisses, prouvant ainsi que l'amitié ne s'oublie pas.

**Renouveler cet échange tous les deux ans,
voici notre souhait le plus cher.**

**Espérons que cela se réalisera avec la bonne volonté
des uns et des autres.**

LA FÊTE DES VOISINS AUX COTTAGES

Par une belle soirée annonciatrice de l'été,
vendredi 23 juin dès 19h, les résidents des Cottages
se sont réunis dans leur espace commun à La Colline.

À peu près trente-cinq voisins s'étaient donné rendez-vous pour partager un moment de convivialité. « Nous tenions à faire perdurer cet événement, un temps privilégié pour accueillir nos nouveaux voisins, pour se retrouver autour d'un buffet riche de délicieuses spécialités culinaires » confient François CHÉNOT et Pierre RICHARD, organisateurs cette année. Les enfants ont eu plaisir à s'amuser ensemble pendant que les adultes dégustaient le Ti-punch et les accras tant attendus préparés par Robert CIZO et son épouse. Sur le principe de l'auberge espagnole, chaque convive se présente avec son plat favori à partager. « Je ne manquerai pour rien au monde la fête des voisins, j'apprécie de rire avec mes amis et d'être si bien entouré » assure André CLÉMENT, le doyen de la cérémonie. Au menu ce soir-là, salade composée, quiche et pizza, rôti de porc froid, du Brie de notre région, tartes et petits fours arrosés de rosés bien frais et de champagne. Vers minuit, tables et chaises ont été repliées pour se dire au revoir et à l'année prochaine, même période !

Philippe LALANCE,
101 avenue des Tilleuls



BIENTÔT

RÉCOMPENSE AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Les jeunes Pérignons ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaires (CAP, BEP, ou Baccalauréat) cette année sont invités à se faire connaître auprès de la mairie afin de participer à une réception visant à les mettre à l'honneur.

Samedi 2 décembre
11h30 en Mairie.

Contact par téléphone au
01.45.98.63.17 ou par mail à
[l'adresse communication.mairie@](mailto:communication.mairie@perigny-sur-yerres.org)
perigny-sur-yerres.org

SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

L'événement annuel des **Métiers d'Art**
du Plateau Briard organisé par Grand
Paris Sud Est Avenir se tiendra les :

6, 7 et 8 octobre 2017,
À Marolles-en-Brie (94440).

Une invitation à voyager
dans l'univers de l'Art.

EXPOSITION VENTE
ENTREE LIBRE

NOTRE FÊTE DE LA SAINT LEU DU 3 SEPTEMBRE 2017

Saint Leu, en latin lupus, loup, ce nom vient de St Loup, époux de la sœur de St Hilaire séparé au bout de 6 ans de mariage pour entrer au monastère après avoir distribué tous ses biens. Ce nom au fil des années fut donné à des hameaux situés près d'une église.

St Leu étant fêté le 1er septembre, notre fête de la St Leu a lieu tous les ans le premier dimanche de septembre.

Cette manifestation est l'occasion pour les Pérignons de :

Bien commencer la rentrée,

Bénéficier encore un peu des vacances,

Retrouver les copains d'école,

Aller à la messe,

S'inscrire auprès de nos associations,

Vider leurs greniers,

Pour déjeuner sur l'herbe sur la place de l'église,

Manger des saucisses frites,

Discuter entre Pérignons,

Comparer le bronzage,

Ou tout simplement pour ne rien faire et déambuler dans les rues de notre village, sourire aux visages connus ou méconnus et profiter de cette douceur de vivre dans notre charmant village.

Ce fut une belle et bonne journée cette fête de la S' Leu.

Merci à toutes celles et à tous ceux, bénévoles des associations, agents communaux, élus qui ont donné de leur temps et œuvré pour la réussite de cette manifestation.





THÉÂTRE 24 JUIN 2017

Le 24 juin a eu lieu la représentation théâtrale de l'atelier théâtre jeunes intitulée « Émotions d'artistes » où les 49 élèves ont brillé par leur talent.

Le public était nombreux malgré une chaleur caniculaire, le travail de l'année a porté ses fruits.

Merci à vous toutes et tous d'être un peu fous mais pour faire du théâtre il faut l'être...



ERRATUM CLUB OMNISPORT

Suite à une erreur, les horaires et tarifs diffusés dans la feuille de Chou de fin août concernant le Judo, le Jujitsu et le Self Défense ne sont pas à jour.

Retrouvez les données à jour sur le site de l'association :
www.omnisportperigny.com



Pour tout renseignement :
Courriel : cop94520@gmail.com

Enfants de 2013 à 2008 :
Marion GALLIER **06 24 02 66 75**

Enfants de 2007 à adultes :
Carole GUIOT **06 89 06 45 61**

BIENTÔT

LA RUE AUX ENFANTS LA RUE POUR TOUS

Dimanche 24 septembre 2017

de 14h à 18h, rue de Mandres.

Évènement multigénérationnel où jeux, échanges et partages dans l'environnement urbain sont le leitmotiv.

LE PRINTEMPS DES ARTS RENTRÉE DES ARTS

Le printemps des arts se tiendra cette année le :

**Samedi 30 septembre
et le dimanche 1^{er} octobre**
dans la salle Alain Mimoun.

Cette 9^e édition prendra exceptionnellement le nom de **RENTRÉE DES ARTS**.

Venez assister le samedi à 16h30 à un spectacle, très original, mêlant littérature, poésie, théâtre et musique : **le Roman de Renard** présenté par la troupe *Ficta Musica*.

L'exposition ouvrira ses portes à l'issue du spectacle à 17h30 et présentera une soixantaine de tableaux et de sculptures exécutées dans les ateliers de Formes et Couleurs avec créativité et talent par les membres de l'association.

L'exposition reste ouverte le dimanche de 10h à 18h.



vous invite à participer à sa grande soirée diner spectacle

LE TEMPS DES YÉYÉS PAR LE CABARET DU BOUT DES PRÈS

& LE MENTALISTE & HYPNOTISEUR, BASTIEN CAILLET

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017 à partir de 20H
à la salle polyvalente Alain Mimoun

Tarif 33€ adulte – 16€ enfants (-15ans) réservation par chèque en mairie
Hôtel de ville de Périgny rue Paul Doumer 94520 PERIGNY SUR YERRES 0145986317

soirée animée par
Bernard Begat



HOMMAGE À ANDRÉ COLIN



Un ami nous a quittés.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre ancien collègue André COLIN.

Arrivé à Périgny en 1973 pour habiter « Résidence des Roses », il fit partie de ce contingent que les habitants de la commune à l'époque allaient appeler les « nouveaux Pérignons ».

André, avec quelques-uns d'entre nous, s'implique assez rapidement dans la vie communale.

Membre actif de l'Amicale Laique et du Comité des fêtes dont il deviendra président, c'est tout naturellement qu'il devient Conseiller municipal lors des élections de mars 1977.

Élu Adjoint au Maire en 1986, il le restera également en 1995 pour s'occuper des Travaux jusqu'en 2004 date à laquelle il décide de prendre une retraite d'élé bien méritée.

En novembre 2011, avec son épouse Ginette, ils partent s'installer, pour aller respirer l'air breton, à Josselin près de Ploërmel dans le Morbihan. C'est là qu'il s'est éteint le 6 juin dernier, à l'âge de 75 ans.

Nous garderons d'André le souvenir d'un homme et d'un collègue consensuel, toujours d'humeur enjouée, toujours prêt à rendre service et qui assumait ses tâches avec sérieux et conviction.

À son épouse Ginette et à son fils Philippe, les élus du conseil municipal et moi-même présentons nos sincères condoléances.

NAISSANCES

- 13/05/2017 : Noémie BESSET à Quincy-sous-Sénart
- 21/05/2017 : Nolan CAUCHI à Quincy-sous-Sénart
- 25/05/2017 : Chiara GALAN à Villeneuve-Saint-Georges
- 20/06/2017 : Elsa KALED à Quincy-sous-Sénart
- 29/06/2017 : Lyla MORETTE à Quincy-sous-Sénart

MARIAGES

- 02/06/2017 : Rafaela SANCHEZ DOMINGUEZ
Yann KERMARQUER
- 02/06/2017 : Corinne MARTIN et Francis NOLAIS
- 17/06/2017 : Cécilia MILLET et Rémy CHANDELIER
- 08/07/2017 : Vincent APPA et Laura CHATELAIN

DÉCÈS

- 18/06/2017 : Nathalie VIOLA épouse Di BENEDETTO
- 19/06/2017 : Maryse HUGUES épouse DEPERROIS



N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF
6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 9401 45 17 95 52

SAMI 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI

- 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

- Sylvie NAPOLEONI Marie Christine TOULET Cabinet .01 45 98 91 27
- Anne SONNIER soins à domicile.....01 45 98 76 49

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE, 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ
10, rue des Charmes.....06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

SEPTEMBRE

- JEUDI 21 • Randonnée organisée par le Conseil des Sages à 14 h devant la Mairie
- DIMANCHE 24 • La Rue aux Enfants, La Rue pour Tous à 14h - 18h rue de mandres
- MERCREDI 27 • Repas à thème « Traditions » à partir de 12 h - Périclub
- WEEK-END DU 30 ET 1^{er} OCT • La rentrée des Arts au gymnase Alain Mimoun

OCTOBRE

- JEUDI 5 • Randonnée organisée par le Conseil des Sages à 14 h devant la Mairie
- WEEK-END DU 6, 7 ET 8 OCT • Salon des Métiers d'Arts à Marolles-en-Brie
- SAMEDI 7 • Soirée du Comité des Fêtes au Gymnase Alain Mimoun
- MERCREDI 11 • Goûter débat à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 19 • Randonnée organisée par le Conseil des Sages à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 25 • Repas à thème à partir de 12 h - Périclub

NOVEMBRE

- JEUDI 2 • Randonnée organisée par le Conseil des Sages à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 8 • Goûter débat à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 16 • Randonnée organisée par le Conseil des Sages à 14 h devant la Mairie
- SAMEDI 25 • Une naissance - Un arbre à 14 h 30 Verger des naissances
- MERCREDI 29 • Repas à thème à partir de 12 h - Périclub
- JEUDI 30 • Randonnée organisée par le Conseil des Sages à 14 h devant la Mairie

DÉCEMBRE

- SAMEDI 2 • Récompenses des jeunes diplômés et médailles du travail 11 h 30 en Mairie
- SAMEDI 9 • Marché de Noël - Téléthon de 16 h à 19 h, Place de l'Église
- SAMEDI 16 • Représentation théâtrale Au gymnase Alain Mimoun